



**HAL**  
open science

**Stéphane Gomis, Les “ enfants prêtres ” des paroisses  
d’Auvergne, XVIe–XVIIIe siècles, Clermont-Ferrand,  
Presses Universitaires Blaise-Pascal, “ Collection Études  
sur le Massif Central ”, 2006**

Bruno Restif

► **To cite this version:**

Bruno Restif. Stéphane Gomis, Les “ enfants prêtres ” des paroisses d’Auvergne, XVIe–XVIIIe siècles, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, “ Collection Études sur le Massif Central ”, 2006. *Revue historique*, 2007, p. 446-448. halshs-02963508

**HAL Id: halshs-02963508**

**<https://shs.hal.science/halshs-02963508>**

Submitted on 13 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

• *Revue historique* : n° 642, 2007, p. 446-448 :

**Bruno Restif :**

**Stéphane Gomis, *Les « enfants prêtres » des paroisses d'Auvergne, XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, « Collection Études sur le Massif Central », 2006, 546 p.***

Issu d'une thèse soutenue en 2002, cet ouvrage s'inscrit dans le cadre des récentes études sur les spécificités du clergé des régions montagnardes, particularités qui sont étudiées en lien avec le fonctionnement des sociétés dans lesquelles ces clercs s'insèrent, ce qui implique une approche à la fois religieuse, sociale, économique et culturelle.

Dans ce cadre, S. G. mène l'enquête sur les communautés de prêtres « habitués » dans le diocèse de Clermont, depuis la confection du premier registre de décimes en 1516 (mais l'A. ne manque pas de citer à plusieurs reprises des documents antérieurs) jusqu'à la suppression des communautés en 1792. Celles-ci rassemblent de façon exclusive des « enfants prêtres », nommés ainsi parce que nés, baptisés et demeurés dans la paroisse, groupés sous la forme soit de sodalités de « filleuls » dans lesquelles le lien communautaire est faible, soit de compagnies de communalistes, moins nombreuses, où l'on cherche à imiter les chapitres de chanoines. Si ces types d'association ne se rencontrent pas exclusivement dans les régions de montagne, leur présence y est cependant bien plus importante qu'ailleurs puisqu'on en trouve dans près d'une paroisse sur quatre dans le diocèse de Clermont (chap. 1). Ce lien avec les régions de hautes terres est corroboré par l'inégale répartition géographique des communautés, très présentes dans les monts du Livradois et sur les plateaux du Cézallier, et l'on peut regretter à ce propos l'absence de carte présentant les caractéristiques physiques de la région. Il faut cependant distinguer en la matière les simples sodalités des compagnies de communalistes, car celles-ci se concentrent davantage dans les gros bourgs des vallées. Sur l'apparition des communautés au bas Moyen Âge, l'A. propose d'y voir un lien d'une part avec un mouvement plus vaste de structuration organisationnelle, dont le lecteur peut estimer qu'il ne faut peut-être pas exclure le mouvement confraternel (p. 71), et d'autre part avec le développement de la croyance au Purgatoire.

En effet, ces prêtres vivent pour l'essentiel des revenus issus de la célébration des messes pour les âmes des défunts, revenus dont ils se partagent le pot commun (notons que le mode de partage des revenus n'est pas toujours connu avec précision). Si leur statut de prêtres sans bénéfice et normalement sans fonction vicariale fait problème à partir du XVII<sup>e</sup> siècle (encore que... la spécificité montagnarde réside en partie dans cette force d'inertie qui fait de ces régions un conservatoire), suscitant au XVIII<sup>e</sup> de nombreuses réflexions d'ordre juridique (chap. 2), il répond à des attentes locales. Les consuls exercent, au nom de l'assemblée des habitants, un contrôle sur ces communautés, afin d'en réserver les places à des prêtres issus des familles locales, et qui accomplissent effectivement leur tâche, mais les candidats sont soumis par les ecclésiastiques à des examens d'admission. Les chapitres de chanoines constituent incontestablement le modèle de ces compagnies de communalistes qui sont pourvues d'une assemblée capitulaire, dont les délibérations sont consignées, qui élisent un syndic et qui possèdent même parfois des armoiries et une maison commune (chap. 3). Peut-être une future recherche sur les chapitres collégiaux (une comparaison est esquissée p. 149 sq.) au bas Moyen Âge et au XVI<sup>e</sup> siècle permettrait-elle d'éclaircir certaines questions encore obscures.

Les chapitres 4 et 5 sont consacrés respectivement aux messes dont les « enfants prêtres » assurent la célébration et aux questions plus proprement liturgiques. Certains communalistes récitent une partie des heures, en plus de la célébration des messes dont le

nombre paraît baisser à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Soucieux d'assurer un certain faste, présents lors des processions, les membres des fraternités ne s'opposent pas à la réception de la liturgie romaine. L'on regrettera avec l'A. la faiblesse des traces archéologiques laissées dans les églises par les communautés.

Le chapitre 6 pose la question des rapports que les communautés entretiennent avec la structure paroissiale et l'assemblée des habitants. Si cette dernière intervient lors de la réception d'un nouveau membre, la fabrique paraît jouer un rôle très faible et il semble que dans un certain nombre de cas ses trésoriers soient des ecclésiastiques. Cette question mériterait un traitement plus approfondi. Les relations avec le curé ne sont pas toujours faciles, notamment à partir du moment où celui-ci voit son rôle se renforcer dans le cadre de la Réforme catholique, et au XVIII<sup>e</sup> siècle les prêtres sociétaires doivent en partie se muer en auxiliaires du curé.

Les évêques se préoccupent assez peu de ces structures qui n'entrent pas dans les cadres habituels de l'Eglise, mais à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle les prêtres sociétaires qui ne satisfont pas aux exigences sont envoyés faire des séjours au séminaire (chap. 7). Il semble que l'idée selon laquelle les communautés ont pu jouer un rôle dans la réforme du clergé en exerçant un contrôle sur leurs membres doive demeurer une hypothèse intéressante. En même temps, et malgré la présence de quelques personnalités marquantes sur le siège épiscopal, l'application de la Réforme catholique ne paraît pas toujours très précoce : faut-il faire intervenir sur ce point un *distinguo* entre hautes et basses terres, en fonction de la facilité des communications ? Ceci dit, les sociétaires participent aux conférences ecclésiastiques, certains sont requis pour participer aux missions et quelques-uns décident même de vivre véritablement en communauté en tâchant de s'inspirer des congrégations de prêtres séculiers (chap. 8). Certains prêtres s'investissent dans l'assistance charitable, d'autres se chargent des petites écoles, et l'A. étudie quelques bibliothèques qui montrent l'intérêt d'une partie d'entre eux pour la théologie.

Les lacunes des sources (p. 337 sq.) ne permettent pas toujours une analyse précise des origines sociales des prêtres sociétaires, mais l'A. compense cet handicap par des études de cas qui montrent les stratégies déployées par certaines familles que l'on pourrait classer dans la petite bourgeoisie pour placer à chaque génération un fils comme communaliste (chap. 9). S. G. s'intéresse alors rapidement aux solidarités qui s'exercent dans le cadre des familles élargies, puis au rôle économique que jouent les communautés en prêtant à crédit. Le chapitre 10 s'attarde de façon justifiée sur les aspects financiers. Enfin, le chapitre 11 envisage les parcours contrastés de ces hommes qui connaissent en 1792 la suppression de ces institutions dont ils ont été les derniers membres.

Sur ce dernier point comme sur les autres, S. G. fait partie de ceux qui pratiquent l'histoire religieuse en ayant pour horizon l'histoire totale, et pour cette raison son étude contribue à illustrer le dynamisme d'une histoire religieuse qui continue à renouveler ses problématiques.

Bruno Restif